

Evin-Malmaison Le 31 Mai 2023

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU SATURNISME INFANTILE, A EVIN MALMAISON, COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, LEFOREST et NOYELLES-GODAULT.

INFORMATION de la POPULATION

L'usine METALEUROP-NORD, en activité de 1894 à 2003, a pollué aux métaux lourds, plomb et cadmium bien au-delà des 40 Ha du site qu'elle occupait. Dans les faits, ce sont plus de 650 Ha qui ont été touchés.

Il aura fallu attendre le 20 janvier 1999 pour que soit établi un Projet d'Intérêt Général (PIG) qui permette de déterminer clairement deux premières zones de pollution. **20 ans après la fermeture de ce site industriel, une troisième zone est venue s'y ajouter, signe que la pollution demeure et s'étend encore !**

Grâce à la détermination de ses adhérents et aux nombreux riverains des villes concernées, l'association PIGE - Pour l'Intérêt Général des Evinois - se bat depuis 2014 pour obtenir la reconnaissance et la réparation des préjudices subis causés par les carences fautive de l'Etat dans cet épais dossier aux multiples volets, **dont celui d'un grave problème de santé publique, né de la lourde pollution persistante des sols.**

La notion de risque pour les populations résidant dans les communes voisines du site METALEUROP est ainsi omniprésente. Nous étions persuadés que les habitants étaient toujours exposés au risque d'intoxication au plomb qui déclenche le saturnisme. Cette grave maladie occasionne des retards intellectuels importants voire de graves difficultés motrices spécifiquement pour les enfants en gestation et de moins de 6 ans. De surcroit, il est fondamental de savoir que le plomb est toxique quel qu'en soit le seuil, car les composés du plomb sont des agents chimiques CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction).

Grâce à la forte médiatisation de l'enquête sur le scandale du plomb menée par le journaliste MARTIN BOUDOT, nous avons obtenu en avril 2022 qu'une campagne de dépistage du saturnisme infantile soit organisée. Celle-ci a été mise en place par L'AGENCE REGIONALE DE SANTE et a été réalisée sur la période du 15 juin au 6 novembre 2022, **soit 10 ans après le dernier dépistage qui datait de 2012 !**

L'analyse des résultats produits par Santé publique France démontre que :

- Sur la base de 8476 personnes mineures des 5 communes concernées (source INSEE recensement 2018), 724 enfants (8.54 %) n'ont même pas été invités à réaliser une plombémie. **Pourquoi ?**
- Sur 7752 enfants résidant sur les 5 communes et invités au dépistage (parents affiliés au régime général de la Sécurité Sociale), seules 1878 plombémies ont été réalisées. On n'a donc dépisté que 22,16% des 8476 enfants concernés. **Pourquoi ?**
- Seulement 609 enfants de moins de 6 ans ont participé au dépistage. **Ils ne représentent que 32.43% des enfants dépistés alors qu'ils risquent d'être les plus affectés !**
- Tout ceci conduit à une seule question : **l'information de l'organisation de cette campagne a-t-elle été suffisante ?** Organisée en pleine période estivale, le créneau semble très mal choisi pour constituer des bases d'enquête suffisantes. D'autre part, pourquoi n'avoir ciblé que les parents relevant du régime général de la Sécurité Sociale, et pas les autres ? Ce n'est pas faute d'en avoir fait part à maintes reprises à l'ARS et ce en vain !

Des résultats dramatiques ont été mis à jour puisque 83 enfants déclaraient une plombémie supérieure ou égale au seuil de vigilance fixé à 25 Ug/L, parmi lesquels 8 enfants étaient atteints de saturnisme avec des taux de 50 à 94 Ug/L. 10 enfants se situaient entre 25 et 30 Ug/L, 56 enfants entre 30 et 45Ug/l et 9 enfants entre 45 et 50Ug/L ! Sur ces 83 cas on note que 28 enfants sont domiciliés à Dourges ,5 à Evin-Malmaison,36 à Courcelles les Lens 8 à Leforest et 6 Noyelles Godault

- L'ARS reconnaît que **l'exposition aux sols pollués apparaît comme la source contributive à l'exposition au plomb de 6 enfants sur 8, ce que nous déclarons depuis maintenant plus de 9 années sans que cela soit pris en compte par l'Etat !**
- Les jardins et les terrains fréquentés par ces 8 enfants ont fait l'objet d'analyses mandatées par nos soins. Elles confirment le dépassement des 200 Mg/K de plomb (normes du PIG). Il y a donc nécessité d'un décapage des sols afin d'éviter l'exposition des enfants mais **RIEN N'EST PREVU PAR L'ETAT !** Pire, l'ARS a fait savoir aux parents de 2 enfants contaminés qu'ils pouvaient continuer à jouer sur leur terrain pollué !
- **Le constat de l'ARS face à ces 8 cas de plombémies supérieures ou égales à 50 Ug/L est atterrant** puisqu'elle considère que ces mesures sont comparables à celles mesurées en France en 2008-2009 pour la tranche d'âge de 0 à 6 ans, reconnaissant par ailleurs que les plombémies ont pu évoluer depuis 2009 et qu'il n'y avait pas de données disponibles plus récentes !
- **Pourtant, l'arrêt d'activité de l'usine METALEUROP en 2003 et la prétendue dépollution du site auraient dû faire baisser, voire faire disparaître le nombre de cas de saturnisme ! Ce n'est bien sûr pas le cas... On voit à quel point la pollution demeure !**

Dans son communiqué de presse du 26 mai 2023, l'Agence Régionale de Santé (ARS) recommande et rappelle que l'accès au dépistage du saturnisme par plombémie est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les moins de 18 ans et les femmes enceintes et que ce dépistage peut être prescrit à tout moment par n'importe quel médecin du secteur. **N'hésitez donc pas à effectuer cette démarche fondamentale pour établir la réalité de la situation que vous supportez depuis des années !**

Pour en savoir plus sur cette pollution, n'hésitez pas à consulter le site suivant de la Préfecture où vous trouverez désormais toutes les informations utiles et les mesures prises

www.pas-de-calais.gouv.fr - rubrique « METALEUROP »

Ces résultats d'enquête ont été obtenus de haute lutte tant il faut déployer d'énergie et de ténacité pour qu'objectivement les faits soient constatés. **Mais ce qui importe c'est bien que, désormais, il est établi que les répercussions sur la santé sont indiscutables.** Ces enjeux sont d'autant plus primordiaux qu'ils touchent prioritairement les enfants !

Quelle serait la dimension potentielle du nombre de victimes si l'enquête avait été conduite autrement ? Cette mesure, même insuffisamment dimensionnée, nous alerte par-dessus tout car le plomb est nocif pour le développement du cerveau dès le premier µg/L et car ses dommages sont irréversibles même si on vient à déménager

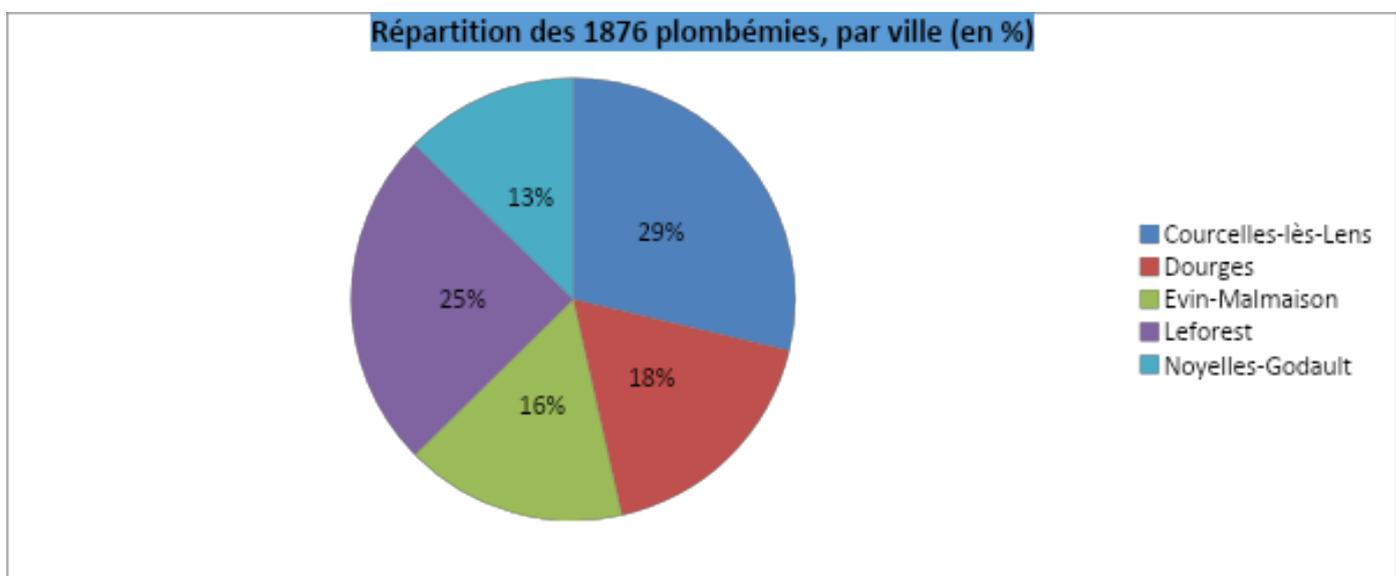
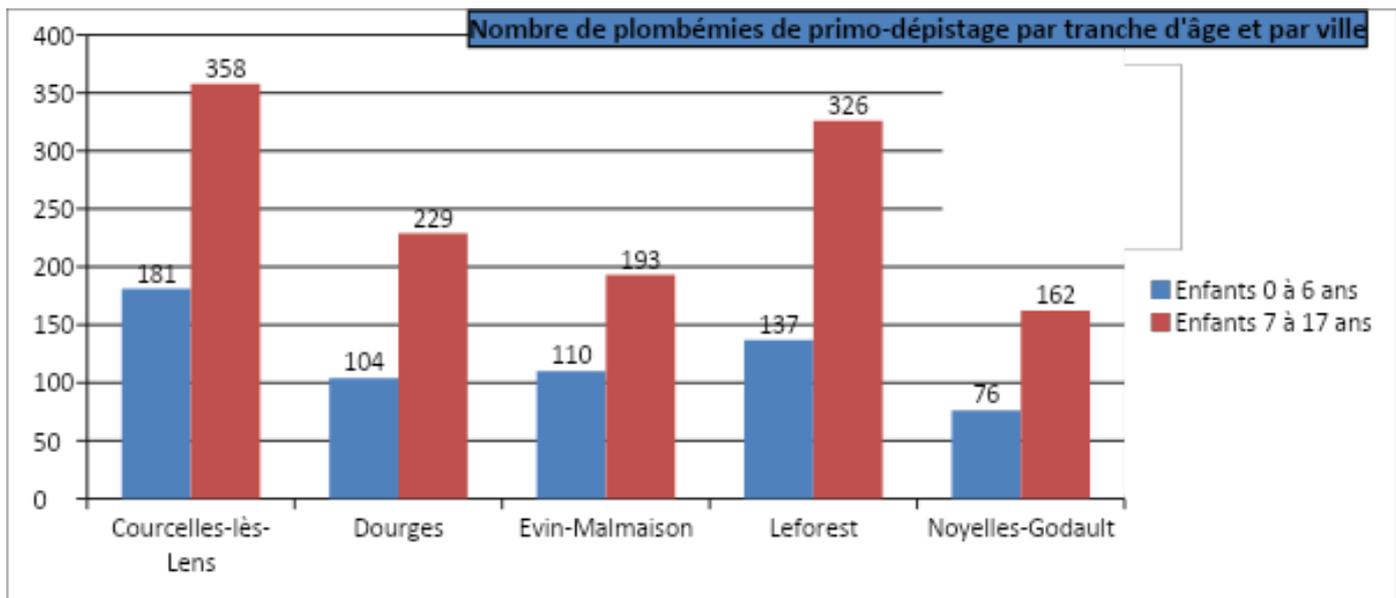
Cette situation n'est pas et ne doit pas être une fatalité ! Les choses avancent.... Nous vous incitons à un soutien franc et massif de nos actions qui, au-delà de nos fidèles adhérents, doit se constituer dans la population des communes sinistrées. Ces dernières ont, de leur côté, la responsabilité d'assurer aux habitants un cadre de vie profondément modifié en termes de traitement de la plombémie et des métaux lourds.

A la dilution inexorable du temps opérée par l'Etat depuis tant d'années, nous devons opposer une efficacité déterminée et immédiate pour changer l'avenir de nos enfants ! Alors que l'accompagnement devrait être effectué logiquement par les services de l'Etat, le cabinet GRENN LAW AVOCATS et notre association PIGE continuent à accompagner les parents et leurs enfants afin qu'ils puissent obtenir toutes les aides auxquelles ils peuvent prétendre !

Une première plainte pénale a été déposée, d'autres doivent l'être prochainement !

RESTEZ INFORMES – SOUTENEZ L'ACTION DE PIGE SUR LE TERRITOIRE !

QUELQUES CHIFFRES MESURE DU SATURNISME INFANTILE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE



Siège : 22, rue Mirabeau à EVIN-MALMAISON

Bureau : 5, rue Danton à EVIN-MALMAISON (boîte aux lettres de l'Association)

Adresse mail : pigeevin@gmail.com